

## ENVIRONNEMENT : « Courage, fuyons ! » - La preuve par 9

1. **Octobre 2014** : l'urgence énergétique ne fait déjà plus aucun doute. Aussi, à peine élu, le maire s'empresse-t-il de revoir à la baisse les heures d'extinction nocturne récemment décidées après un débat local. Il faut bien marquer son territoire.  
*Décision* : [dédit électoraliste, démolition du message citoyen pédagogique engagé et... belle facture pendant 10 ans.](#)

2. **Été 2018** : l'affaire des déchets de Puy Giroux. A partir de Juillet, durant 2 mois ½ (*rapport Préfecture*), des centaines de camions monteront déposer 12 000 m<sup>3</sup> de gravats (*rapport DREAL*) sur un terrain en Zone Naturelle.

*Décision* le maire attend septembre pour réagir. Le panneau de limitation du tonnage route du Pradet ira même jusqu'à disparaître. L'affaire ? Enterrée, comme les déchets.



3. **Novembre 2019** : « pour la durée des travaux de la place F. Mitterrand », la butte derrière la mairie est décaissée, les pelleuses aménagent un parking « provisoire ». Après il disparaîtra. Croix de bois croix de fer, si je mens je vais en enfer.

*Décision* Novembre 2023 : les travaux sont terminés depuis plus de 2 ans. En dépit des demandes répétées, y compris dans sa majorité, cette verrue est toujours présente. Car effleurer tout ce qui touche à la bagnole, c'est électoralement explosif. Il faut du courage. Alors on attend. La fin du dégel de l'Arctique ou le réveil de la Chaîne des Puys ? On ne sait pas.

4. **Décembre 2019** : Pour montrer sa détermination et ses convictions devant une urgence qui explose de partout, le maire (à 3 mois des élections) fait voter une délibération. On va voir ce qu'on va voir : un cadre A ou B va être embauché. La ville va recevoir une vraie compétence environnementale.

*Décision* Quatre ans plus tard, le recrutement de ce cadre expert en environnement n'a toujours pas été lancé.

Réinterrogé en juin 2023, le maire ne l'envisage toujours pas.

Après avoir affiché ses compétences en matière d'Informatique, de Ressources Humaines (deux délégations retirées à ses adjoints lors du précédent mandat), sans doute tient-il à s'appuyer aujourd'hui sur son expertise environnementale. L'expertise indépendante : c'est lui !



5. **Octobre 2020** : 23 marronniers d'un demi-siècle, sur une parcelle cédée en pleine conscience municipale à un promoteur pour leur faire la peau avant de bétonner la parcelle, sont couchés, débités et évacués. Au nom de... la Santé !

*Décision* à une zone de 23 000 m<sup>2</sup> on ravit toute sa verdure. On délivre à d'autres une quasi-bénédiction municipale pour faire un sale boulot environnemental et couler du béton. Pas vu, pas pris, les marronniers. L'honneur est sauf, mais pas le courage.

6. **Janvier 2021** : les activités du FLEP ayant migré dans un espace minéralisé, il est proposé aux habitants de Romagnat de se prononcer sur le type de bétonnage à envisager, après la vente de l'ancien site à un promoteur immobilier.

*Décision* Il faudra la pression des 1500 signataires d'une pétition opposés à ce projet pour que vente et béton fassent pschitt, et que le Parc de Bezance respire. Ce sont les Romagnatois qui sauvent leur Parc contre leur municipalité. Du courage, ils en ont.

7. **Décembre 2022** : bye bye le pétrole. Vive l'électricité !

*Décision* passer un câble électrique sous la chaussée pour rejoindre de vastes parkings déjà existants ? Non. Collons plutôt une borne et deux places de stationnement... sur une esplanade piétonne, à l'entrée d'un Parc, à deux pas d'une école, quasiment dans la porte d'entrée d'un bar-restaurant très fréquenté !

Les fauteuils, porteurs de cannes, déambulateurs et poussettes ?

Ils descendront bien sur la chaussée : ils le font déjà Boulevard du Chauffour, Avenue Jean Jaurès après l'avoir fait 3 ans devant la Résidence autonomie.

8. **Été 2023** : au Conseil municipal de Septembre, message fort du maire (également en charge des déchets à Clermont Auvergne Métropole) à la population : « Il faut réduire les déchets à la base ! ».

*Décision* pour appuyer ses dires, il a envoyé aux Romagnatois 8 kg de plastique, du polyéthylène dûment identifié, pour emballer ses 8 (HUIT...) pages de mi-mandat. Biodégradabilité : zéro. Mais... « vive la canne à sucre ! ». Fernand Raynaud s'en serait régalé.



9. **Automne 2023** : le Centre de Loisirs sans hébergement intègre le rutilant Espace Bernard Brajon. Les enfants auront troqué leur espace verdoyant et oxygéné contre un espace minéral, à côté de l'imprimerie installée par... la municipalité.

*Prospection* la ville pourrait apposer des petits panneaux bleus « La Commune aide sa Région »... pour renvoyer l'ascenseur au Président de Région, en guerre contre la « Zéro Artificialisation Nette des Sols »...

**Romagnatois, dormez tranquilles. Notre planète brûle, mais votre majorité municipale regarde déjà ailleurs : vers la ligne bleu-roi des prochaines élections.**

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS, élus Imaginons Romagnat

Chères Romagnatoises, Chers Romagnatois,

Des 3 principales orientations de notre programme, la participation citoyenne est un axe transversal permettant à tous de s'engager tant pour l'environnement que pour la qualité de vie à Romagnat.

La participation citoyenne, c'est d'abord un état d'esprit, qui se diffuse spontanément dans les rencontres, les échanges, les sourires.

Participer, c'est aussi être ensemble, prendre sa part et s'engager pour le bien-vivre des Romagnatoises et Romagnatois.

La participation citoyenne prend de multiples formes et se déploie au fil des mois :

- ❖ **le budget participatif** en est la partie institutionnelle et visible : aujourd'hui des projets sont concrétisés, comme l'installation d'une table d'orientation au sommet du Puy Giroux, ou celle d'équipements sportifs et bancs accessibles à tous dans le parc de Tocqueville, ou l'acquisition d'un triporteur électrique, etc.
- ❖ **les groupes projets** contribuent aux orientations aux côtés des élus et des agents communaux, comme la ZAC multisites Condamine-Prat, ou le transfert du multi-accueil, plus fonctionnel, sur le site de l'ancien FLEP, ou l'aménagement cyclable de chemins communaux pour faciliter des liaisons sécurisées entre les quartiers et les villages.
- ❖ **les actions** insufflées par les élus dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration du cadre de vie :
  - aux côtés des enfants, enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs et parents associés à la réflexion pour la végétalisation des cours d'école
  - aux côtés d'habitants volontaires qui s'impliquent dans « Plantons ensemble » à Romagnat, Opme et Saulzet
  - aux côtés des petits écoliers enthousiastes qui s'impliquent pour planter une mini-forêt de Miyawaki
  - aux côtés des élèves de l'EREA qui s'impliquent pour embellir espaces publics et cimetières
  - aux côtés des jeunes qui se mobilisent pour organiser des animations dans la commune.

Ces multiples dispositifs, maillons du lien social, permettent à toutes les générations de trouver leur place.

Tous ensemble, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 pleine de joie, de projets et de réussite pour vous et vos proches.

Les élus de la majorité municipale

